

« *L'oiseau de Minerve ne prend son envol qu'à la chute du jour* » Hegel.

Nos gouvernants et leurs représentants seraient bien inspirés d'entendre cette phrase, d'autant plus au regard de cette crise du capitalisme qui, d'économique, devient sociale...

Cette crise, d'abord de la finance dérégulée, est un révélateur extraordinaire, mais bien douloureux, de ce que le système français, tant décrié par les économistes libéraux pour ses lenteurs et ses freins dus à une trop grande fonction publique, à une trop forte protection sociale, à un code du travail sclérosant, etc, est finalement un tampon aux effets les plus dévastateurs de celle-ci, même s'il ne protégera pas totalement.

Par contre, nous commençons à entendre les sirènes de certains des critiqueurs d'hier changer de registre. Ce sont pourtant les syndicats, et particulièrement le SNES et la FSU, qui défendent les services publics, la fonction publique, la protection sociale, le système des retraites, l'amélioration des conditions de travail, l'égalité de traitement des femmes et tout cela dans des conditions décentes de salaire et de travail, alors que le patronat accélérât les pressions pour développer le travail partiel, découpé dans le temps, multipliant les sites de travail, multipliant les tâches au mépris des contrats d'embauche ou des statuts. Dans ce patronat-là, nous pouvons malheureusement compter bon nombre de chefs d'établissement qui mènent une vie impossible à leurs personnels, souvent les plus fragiles d'entre eux ; des nouveaux managers modernes, eux-mêmes dirigés par des Inspecteurs et des Recteurs aux ordres.

Et le pouvoir prétend continuer ses réformes dans le même sens destructeur !

Aurait-il tendance à penser la démocratie autrement que ce qu'elle est réellement ?

La démocratie ne se limite pas à un système organisant les pouvoirs, ou, au jour de l'élection qui imposerait la dictature de la majorité à l'ensemble du corps électoral et à toute la société pour toute la durée du mandat et dont le seul objectif serait le maintien au pouvoir des hommes en place (« *Le pouvoir est une affaire masculine. Par ailleurs, les femmes en plus de leurs métier, doivent s'occuper de la maison, des enfants. Elles n'ont donc pas de temps à consacrer à l'AERES* ». *Propos du directeur de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, cité par l'Humanité du 3 avril 2009.*)

La démocratie, ce n'est pas non plus la répression, ni la provocation comme à Strasbourg, ni la justice à un seul sens, ni l'impunité de la police et des politiques, ni le musèlement de la presse...

La sagesse se nourrit de l'expérience et est à l'aube du nouveau jour, c'est ainsi qu'il faut comprendre la pensée du trimestre !

Si nos dirigeants ne sont pas prêts à la sagesse, apprenons la leur en maintenant la pression par nos luttes, qu'elles soient locales ou nationales, catégorielles ou unitaires.

**Gageons que ce 1er mai unitaire, pour la première fois, sera une réussite pour mettre un terme aux réformes toutes asymétriques du gouvernement, qui ne visent qu'à renforcer son pouvoir en diminuant les contre-pouvoirs.**

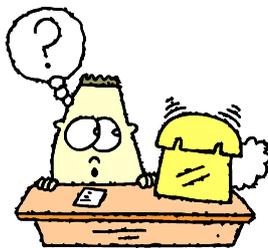
Reims, le 7 avril 2009,

**SOMMAIRE :**

- P1 Édito.
- P2 Expérimentation Lycée - Calendrier bac.
- P3 M Descoing à Roosevelt - Communication - Calendrier.
- P4 CTPD Aube - Remplacements.
- P5 Collèges de la Marne - Médiateurs.
- P6- P7 Elections CA académique. Profession de foi
- P8 Elections - Congrès - Retrait au SNES.
- P9 Pour une alternative économique.
- P10 CTPA 18 mars - Liberté d'expression.
- P 11 Mission impossible - LV.
- P 12 SNES, Syndicat, Solidarité - NT1.

Pensez à consulter notre site académique qui contient des informations sur l'actualité, les mobilisations, les mutations, la carrière... :  
<http://www.reims.snes.edu/spip/>

## Vous avez dit consultation ? Expérimentation ?



Voici le courrier que le SNES a adressé au Recteur le 19 février dernier.

Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons être informés sur les modalités retenues dans notre académie pour la consultation sur la réforme des lycées. Nous avons bien compris lors du CTPA du 28 janvier que les instances lycéennes et le CAVL seraient mis à contribution. Mais qu'en est-il de la consultation des personnels dans les établissements ? Quelles orientations avez-vous données aux chefs d'établissement pour faciliter une consultation la plus large possible ? Pouvez-vous nous indiquer le calendrier retenu et à quel moment les représentants des personnels seront-ils conviés

à participer au débat et dans quel cadre ? Réunion académique ? CTPA ?

Par ailleurs, nous savons que des lycées de notre académie ont été sollicités pour mener une expérimentation de la réforme. En l'état du débat sur l'avenir du lycée, nous pensons que le temps de l'expérimentation n'est pas venu. Cependant, si elle devait se faire dans certains lycées, nous considérons qu'elle doit reposer :

- sur le volontariat des équipes pédagogiques et non du seul chef d'établissement..
- sur une évaluation régulière et contradictoire.
- avec les moyens nécessaires.

Dans une préparation de rentrée difficile pour les lycées, il est pour le moins contradictoire que cette expérimentation puisse se faire dans les établissements qui perdent des postes.

Enfin, pouvez-vous nous indiquer si la circulaire rectorale du 21 mars 2007 sur le droit à expérimentation prévue par l'article 34 de la Loi Fillon est toujours valide ?

Dans l'attente d'éléments de réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur à nos sentiments respectueux.

Pour le Secrétariat Académique, Chantal Dupont, secrétaire académique.

**A ce jour nous attendons toujours une réponse du recteur...**

NB : Attention toute expérimentation doit passer par un vote du conseil d'administration, surtout soyez vigilant et prévenez-nous en cas de problème.



## Lettre pétition pour l'organisation du mois de juin.

Monsieur le Ministre,

Le calendrier de fin d'année scolaire que vous proposez est intenable.

Pour le justifier, vous affichez un bilan globalement positif de l'expérimentation 2008, bilan qui ne correspond pas à la réalité constatée par les personnels et leurs représentants. Plusieurs centres d'examen ont d'ailleurs frôlé la catastrophe. En dépit des protestations du SNES et des personnels en 2008, du vœu majoritaire du Conseil Supérieur de l'Education, ce calendrier n'a l'objet d'aucune discussion, et l'audience du 27 janvier 2009 à la DGEESCO n'a apporté aucune réponse à nos questions.

Nous avons le souci d'assurer un 3e trimestre plus équilibré pour les élèves mais vouloir concilier l'enseignement et la lourde tâche de correction des copies (qui exige temps et disponibilité), ne peut conduire qu'à une dégradation de l'un et de l'autre. C'est inacceptable. Il faut y renoncer et abandonner le projet de reconquête du mois de juin dont l'expérimentation a montré l'inefficacité. En outre, les procédures d'orientation exigent également un calendrier plus respectueux des personnels, des élèves et des familles. Il faut le revoir et l'avancer.

C'est pourquoi :

- ♦ dans l'intérêt des élèves qui ont droit à passer l'examen dans de bonnes conditions ;
- ♦ dans l'intérêt des candidats bénéficiant du tiers temps, qui ont besoin de temps de repos entre deux épreuves ;
- ♦ dans l'intérêt des personnels (enseignants et non enseignants) dont les conditions de travail ne sauraient être dégradées davantage.

Nous demandons l'avancée du calendrier des épreuves du baccalauréat et de celles du brevet du collège.

Monsieur le Ministre, un éventuel refus conduirait à d'inévitables dysfonctionnements dont vous porteriez la responsabilité.

**Pétition à signer sur le site du SNES : <http://www.snes.edu/>**

## A la pêche à la préconisation !

Vendredi 3 avril, deux députés de l'UMP, Benoit Apparu et Catherine Vautrin, dans le cadre d'une mission parlementaire comprenant des députés de plusieurs partis, et dirigée par Y. Durand, député PS du Nord, se sont rendus au Lycée Marc Chagall pour une table ronde. Comme l'a rappelé à plusieurs reprises M. Apparu, il s'agissait de repartir à zéro, le projet de réforme proposé précédemment ayant été abandonné et d'obtenir les constats et préconisations de professeurs représentant toutes les matières, tous les niveaux, et parmi eux des professeurs principaux.

Deux jours avant seulement, les profs du Conseil Pédagogique ont été convoqués (invités). Les élus du Conseil d'Administration s'en sont formalisés, mais seuls deux d'entre eux ont pu, suite à leur demande, y participer également. Cela interroge sur le regard qu'ont notre hiérarchie et nos députés sur la légitimité des représentants du personnel. Sans langue de bois, M. Apparu a dit que les syndicats ayant été reçus au Ministère, il préférerait rencontrer des gens non syndiqués. Doit-on comprendre qu'une fois que l'on est syndiqué on n'a

plus le droit d'exprimer son opinion personnelle, d'être consulté ?

La table ronde a duré une heure et demie. Tout le monde a pu, il est vrai, s'exprimer librement dans une atmosphère d'écoute respectueuse. Mais ce n'est qu'en lisant le rapport rédigé par M. Apparu que nous pourrions constater la prise en compte ou non de nos remarques. Le temps nous a évidemment manqué pour nous exprimer sur tous les sujets.

Pour conclure, est-il normal que tous les enseignants ne soient pas consultés ? Et que le Conseil Pédagogique d'un établissement serve de référent ? Nous pensons qu'il est légitime d'exiger une journée banalisée nationale pour que tous les enseignants puissent prendre le temps d'échanger et de s'exprimer sur une éventuelle réforme du lycée.

Anne SIROT – Lycée CHAGALL - REIMS

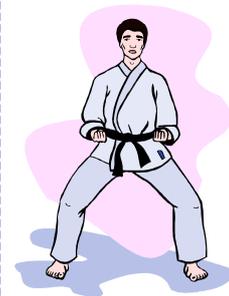


## Visite de M. Richard Descoings au lycée Roosevelt

Effervescence en ce vendredi 23 janvier au lycée. Depuis lundi, nous savons que Richard Descoings ( mandaté par M. Sarkozy en personne) doit venir discuter avec nous de la réforme du lycée : le déroulement de cette rencontre est un peu flou mais bon... réunion syndicale de préparation, dernières mises au point, et hop, c'est parti !

M. Descoings commence par nous certifier que le projet de réforme est oublié et qu'on repart à zéro, qu'il est là pour nous écouter (profs, parents, élèves...) et que son gros avantage c'est d'avoir le temps. Eh oui, le ministère lui a donné du temps, à lui (on en rêve tous, non ?) ! Pour être sûr qu'il n'y aura pas d'embrouilles, nous aurons un compte-rendu officiel de la réunion à la fin de celle-ci. Bref, on joue la transparence.

Les premières remarques sont lancées et les réponses restent générales. Puis, M. Descoings s'attaque aux filières. Réaction du SNES : pas celle qu'il voulait entendre apparemment car il tend des perches à tout va sur les modules pour pallier les défauts des filières. Le ton est donné. L'homme qui était là pour nous écouter essaie en fait de diriger le débat sur les points qui lui tiennent à cœur : enseignement modulaire (fin des filières et des voies), tutorat (les allusions aux classes à 35 élèves sont vite écartées) et la fac. On tourne en rond entre ceux qui disent le contraire de ce qu'il veut entendre (certains élèves de TS et nous), ceux qui défendent les modules et Richard Descoings qui revient toujours sur les mêmes thèmes. Bref, chacun campe sur ses positions (au moins, on reste fidèles à nos convictions respectives !).



Cependant, lorsqu'une allusion est faite sur les choix politiques et budgétaires gouvernementaux, sur les manifestations d'opposition à ces choix, bref sur ce qui n'est pas politiquement correct à ses yeux, il interrompt, il dénigre : « moi, je ne m'exprime pas dans la rue, je me déplace pour vous parler directement ». Ben voyons, on ne mélange pas les serviettes et les torchons, c'est sûr ! En tout cas, c'est facile lorsque la personne qui s'est adressée à vous n'a plus le micro en mains pour répondre. Monsieur devient même ironique, hautain, très virulent lorsque certains thèmes sont abordés (cadeau fiscal aux entreprises par exemple). Rires moqueurs quand il n'a plus d'arguments, y compris face aux élèves. Commentaires du genre : « *De toute façon on sait que dans ce merveilleux système éducatif qui donne ses chances à tout le monde, vous aurez tous votre bac.* ». On ne doit pas avoir le même humour, Monsieur Descoings.

En revanche, lorsque l'on évoque les problèmes sociaux qui entraînent l'échec des élèves, là, aucune réaction. Visiblement cet aspect ne l'intéresse pas des masses.

Le sentiment qui ressort de tout cela, c'est que la réforme n'est que budgétaire. L'intérêt et les problèmes des élèves, les conditions de travail des personnels, ça, ça n'est pas important.

On était venus pour Descoings et finalement on a l'impression d'être venus pour des prunes !



Pour le S1, Anne Virey, Célia Vollandat et Aurore Rambourg.

## Tout pour la Communication ou comment faire croire aux personnels que les syndicats ne servent à rien ...

Cette année, le ministère a décidé de divulguer aux demandeurs de mutations qui le souhaitent le projet d'affectation avant même que les commissaires paritaires aient eu connaissance des documents. Les Recteurs sont invités à faire de même à l'intra...alors que notre Recteur nous rappelait, il y a tout juste un an, que notre déontologie nous imposait de ne rien divulguer avant la fin des commissions ! Nous étions et, au vu de ce qui se passe à l'inter, nous sommes de plus en plus convaincus que ce n'est pas une bonne décision.



Loin de nous l'idée de refuser à nos collègues le droit à l'information...Toutefois, les « projets » annoncés subissent de nombreuses modifications et, si celles-ci font parfois des heureux(ses), il y a aussi de nombreux(ses) déçu(e)s...Comme cette collègue initialement proposée à la Guadeloupe et qui se retrouve, au final, à Créteil !

Ce qui est surtout mal vécu, c'est que les résultats sont donnés sans que les téléopérateurs payés pour cette tâche soient en mesure de donner quelque explication que ce soit : barre d'entrée, nombre d'entrants...

L'ensemble des organisations syndicales a demandé au Recteur de ne pas mettre ce système en place à l'intra sachant que les modifications y sont toujours beaucoup plus nombreuses qu'à l'inter. Le Recteur a décidé de se conformer aux demandes ministérielles.

Il est vrai que les Recteurs peuvent hésiter sérieusement à « désobéir » à l'autorité suprême... l'actualité récente ayant montré ce qu'il en coûte (cf sous-préfet de Saint-Lô ou IA du Rhône) ! A notre connaissance, il n'y a pas de Recteur-Kamikaze...

Jean-Claude Richoilley.

**Afin que nous puissions suivre votre dossier, pensez à nous adresser votre fiche syndicale. Chaque année, c'est grâce à ces fiches que nous pouvons faire rectifier des situations.**

### RAPPEL : CALENDRIER DU MOUVEMENT INTRA

- **07 mai 2009** : GT bonifications handicap mouvement intra.
- **14 mai 2009** : GT mouvement spécifique intra.
- **19 mai 2009** : GT vœux et barèmes mouvement intra agrégés et certifiés.
- **20 mai 2009** : GT vœux et barèmes mouvement intra CPE et COP.
- **09 juin 2009** : FPMA mouvement intra-académique CPE et COP.
- **10 et 11 juin 2009** : FPMA mouvement intra-académique agrégés et certifiés.
- **22 juin 2009** : GT affectations provisoires CPE et COP.
- **01-02 et 03 juillet 2009** : GT affectations provisoires agrégés et certifiés.
- **25 août 2009** : ajustement des TZR agrégés et certifiés.
- **26 août 2009** : ajustement des TZR CPE.



# Comité Technique Paritaire dans l'Aube.

17 Février : étude de la dotation (report après boycott des CTPD Collèges et Primaire).

Dans les collèges, la baisse des effectifs prévisionnels de 22 élèves entraîne une diminution de la dotation de 264,2 h (suppression de 20 postes et attribution de 52 HSA).

**Cela fait très cher payé !**

Les moyennes de collèges (hors UPI) atteignent 24,69 élèves par classe à la rentrée 2009 alors qu'elles étaient de 24,04 en 2007 avant le relèvement des seuils d'effectifs.

Il existe 11 niveaux dans l'ensemble des collèges du département dont les effectifs moyens dépassent les seuils 2007/2008, dans chaque cas, l'établissement reçoit une dotation supplémentaire de 18 HSA mais le compte n'y est pas par rapport à la non-crédation d'une classe supplémentaire.

Des classes bilangues sont prévues dans tous les collèges, aux niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> à raison de 2 h par classe en 6<sup>ème</sup> et 3 h par classe en 5<sup>ème</sup> soit un besoin équivalent à 16 ETP.

Des classes à horaire aménagé sont implantées à Pithou ( musique ), Euréka et Camus (théâtre), Beurnonville (arts plastiques ).

En SEGPA, l'augmentation des effectifs prévisionnels de 12 élèves s'accompagne d'une diminution de la dotation de 78,5 h.

Concernant les remplacements des collègues en absence de longue durée, l'IA est conscient de la situation et des difficultés spécifiques à certaines matières mais le problème se situe au niveau académique et le recours à des vacataires permet de parer de manière ponctuelle aux situations les plus critiques.

L'implantation des secondes expérimentales à la rentrée 2009 se fera avec l'accord des établissements sollicités: Marie de Champagne, Chrétien de Troyes et Gaston Bachelard à Bar sur Aube. L'expérimentation privilégie 4 pistes :

- L'orientation avec une semaine bilan-orientation en milieu d'année et 4 conseils de classes ( 2 par semestre ) mais pas de modularisation des enseignements ;
- L'accompagnement individualisé des élèves ;
- L'enseignement des langues par groupes de compétences ;
- La préparation à l'enseignement supérieur ;

Les moyens sont attribués par le ministère, mais nous n'avons pas de précision sur leur volume ni sur le nombre de classes impliquées dans chaque lycée.

17 mars : modifications de la carte scolaire en collèges et SEGPA.

La dotation EPS étant amputée de 18 h , le montant de la dotation départementale est ramené à 16864,5 heures , elle se décompose en 15691,5 heures postes et 1173 HSA.

Pour les SEGPA d'Aix en Othe et d'Arcis sur Aube, le maillage prévu pour affiner le plateau technique est abandonné, les champs professionnels seront revus et un groupe de travail étudiera la mise en place de deux champs professionnels dans chaque SEGPA . On assiste donc à un retour à la situation antérieure et on préfère se donner le temps de la réflexion et de la concertation.

Les modifications de la carte scolaire représentent 20 suppressions de postes et 3 créations soit deux suppressions et une création supplémentaires par rapport à ce qui avait été annoncé au CTPD du 17 Février, 13 collèges perdent de un à trois postes, 7 collègues subissent une mesure de carte scolaire.

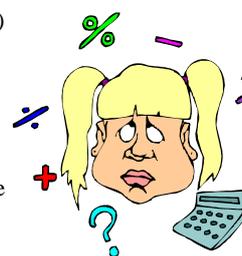
Le H/E a encore baissé, c'est le plus faible de toute l'académie ( voir tableau ci-dessous ) :

	collèges hors zone prioritaire	collèges zone prioritaire	H/E départemental
Rentrée 2007	1,25	1,40	1,27
Rentrée 2008	1,25	1,39	1,28
Rentrée 2009	1,21	1,39	1,25

57 compléments de service donnés entre les établissements sont prévus pour la rentrée 2009. Nous avons demandé que les postes concernés lors du mouvement intra soient fléchés. La quotité horaire et le lieu d'exercice de chaque complément nous seront communiqués au CTPD de juin.

Le problème de la Technologie est soulevé : 6 suppressions de postes, les dédoublements de classes sont de plus en plus rares et la rénovation des programmes engendre des difficultés (contenus et formation des enseignants).

Claude Courivaud.



## Remplacements, on aura tout vu !



La situation des remplacements devenant particulièrement problématique, on en arrive à des situations cocasses. Le collège de Pont Sainte Marie dans l'Aube est particulièrement touché cette année par les remplacements (qui se passent plus ou moins bien ou qui mettent du temps à se mettre en place, faute de candidats) ; évidemment les parents se plaignent, légitimement, de plus en plus.

Dernièrement, s'est à nouveau posé la question du remplacement d'un collègue de mathématiques. Vu la pénurie de remplaçants dans cette discipline, et craignant l'ire des parents d'élèves, la Principale a proposé à l'équipe de maths de lui fournir les cours et elle envisage très sérieusement de faire cours aux élèves (ou du moins de leur distribuer les cours et de les surveiller).

Finalement, le collège de Pont Sainte Marie, Euréka, collège du futur mérite doublement son nom : « Euréka » : c'est sans doute le cri poussé par la Principale lorsqu'elle a trouvé cette solution au problème du remplacement. « Collège du futur » : la solution trouvée augure en effet du futur de l'Éducation Nationale, où la compétence professionnelle est tout à fait secondaire...

La politique actuelle de suppressions de postes ne peut que mener à ces « bricolages » pour assurer les remplacements au mépris du droit des élèves d'avoir dans les classes des enseignants compétents et formés dans la discipline qu'ils enseignent.

René Ernst.

## COLLEGES DE LA MARNE : - 6 élèves ; - 36 postes !!!

Quelques mots sur la situation des collèges dans la Marne. D'après les prévisions de l'inspection d'académie, la Marne aurait des **effectifs d'élèves** quasiment stables ( 6 élèves de moins). Heureusement, puisque dans cette situation, nous perdons 656 heures d'enseignement (heures postes) qui correspondent à 36 Equivalents Temps Pleins. Qu'est-ce que cela aurait été si nous perdions des effectifs plus importants ? La réussite scolaire des jeunes de la Marne est telle que nous pourrions subir des coupes de cette ampleur ? Il est bien évident que la démographie ou les besoins pédagogiques ne sont plus déterminants dans la répartition des moyens. Cependant, le ratio de - 109,3 heures postes / élève de moins ne paraît pas être une règle fixe pour l'avenir. C'est déjà ça ...

**Pour les établissements** cela se traduit par un calcul au plus juste de leur DGH qui, dans de nombreux collèges, ne permet plus de maintenir des groupes (dont tout enseignant de terrain connaît l'intérêt), menace les heures de labo d'Histoire-Géographie, implique des compléments de service en pagaille, nous y reviendrons...Plusieurs établissements affichent, pour certains niveaux, des moyennes de plus de 27 élèves par classe.

**En terme de personnels**, nous subissons 2 mesures de cartes scolaires pour les PEGC, 14 pour les certifiés et la suppression de 23 postes vacants - postes sans titulaire ou dont le titulaire part en retraite - pour les deux corps. En face, nous avons 5 créations de postes de certifiés (on arrive à - 36 avec les postes de SEGPA et d'instituteurs en collèges).

En revanche, 7 **Blocs de Moyens Provisoires** de 18 heures et 10 BMP de 15 heures ne sont pas convertis en poste. Mais si tel avait été le cas pour certains d'entre eux, cela aurait signifié d'autres cartes scolaires pour rester aux - 36 postes qui ont été imposés à la Marne. Ils devraient donc être occupés par des TZR. J'écris

« devraient » car la situation des remplacements a été extrêmement tendue cette année dans de nombreuses disciplines. Au fait, 78 ETP de TZR vont être aussi supprimés !



**Quant aux conditions de travail des collègues et les conditions d'études des élèves** : dans 38 collèges au moins 5 collègues seront en complément de service et parmi ces établissements 10 verront entre 8 et 11 membres de leur équipe dans cette situation... sur des équipes de 20 à 40 membres.

Comment feront ces collègues pour s'investir dans leurs 2 ou 3 établissements, pour y travailler en équipe, pour participer, monter des projets ? L'inspection académique nous a indiqué qu'elle sera attentive à la question des compléments de service. Nous serons nous-mêmes attentifs à son attention.

Au total, **une situation extrêmement préoccupante** pour l'éducation nationale et l'enseignement dans notre département. Le Snes Champagne-Ardenne a alerté et continue d'alerter les personnes qui ont les responsabilités lorsque nous les rencontrons. Nous avons diffusé très tôt les informations aux collègues par notre presse et les heures d'information syndicale. Nous sommes entrés dans l'action dès le 11 septembre 2008 en appelant à la grève et à un rassemblement devant le rectorat contre les suppressions de postes qui s'annonçaient massives. Depuis, nous n'avons pas arrêté et nous continuerons tant qu'il le faudra !

Mais l'accompagnement éducatif, les PPRE, l'école ouverte et l'assouplissement de la carte scolaire permettront de rattraper les dégâts bien évidemment !

**Yannick Lefebvre.**

### Médiateurs de réussite scolaire

Le SNES dénonce le recrutement des médiateurs de réussite scolaire, nouveau volant de précaires (recrutés pour 24 mois maximum), chargés de traiter l'absentéisme scolaire dans les établissements dits « difficiles ».

Ces nouveaux personnels précaires recrutés sur emplois aidés, c'est-à-dire en rupture longue d'emploi, voire en rupture sociale, sans qualification, auront en charge des missions assurées quotidiennement par les CPE, les Assistantes Sociales. Le ministère organise de manière explicite l'empiètement de missions statutaires par des personnels précaires, sous rémunérés, non qualifiés. Les vies scolaires sont de plus en plus les laboratoires du démantèlement du service public (recrutement local, juxtaposition de contrats précaires, instabilité d'équipes protéiformes).

La lutte contre l'absentéisme passe par un travail complémentaire et coordonné d'équipes pédagogiques et éducatives qui porte autant sur l'analyse des causes, la mise en place de dispositifs de prévention et de remédiation et l'accompagnement des élèves et de leurs familles.

Ce dispositif à l'intitulé pompeux « médiateurs de réussite scolaire » détourne deux concepts forts du travail éducatif et social. Il affaiblit et contourne les règles déontologiques - le respect de la confidentialité - de ces catégories de professionnels.

Le SNES refuse que ce travail de suivi personnel, de connaissance de l'élève et de sa famille, du contexte dans lequel il évolue ainsi que la réorientation vers les interlocuteurs qualifiés ne soit effectué par d'autres personnels que ceux dont relèvent aujourd'hui ces missions.

Cette mesure est une véritable « escroquerie » face à un problème aussi complexe. Le SNES appelle l'ensemble des personnels :

- à s'opposer à cette mesure ;
- à signer massivement la pétition intersyndicale ;
- à faire voter contre ce recrutement dans les CA d'établissement support ;
- à faire voter dans tous les CA des motions s'opposant à ce recrutement ;
- à se mobiliser pour obtenir les recrutements nécessaires en personnel titulaire et qualifié ( CPE, Assistantes sociales) permettant de fonctionner en équipe éducative complète.

Là où les recrutements ont eu lieu, le SNES appelle l'ensemble des personnels à refuser de voir confier à ces personnels la responsabilité de missions de suivi et d'accompagnement des élèves absentéistes qui sont du ressort de personnels qualifiés, CPE et Assistantes sociales.

**Pensez à signer la pétition : [www.snes.fr/petitions/?petition=11](http://www.snes.fr/petitions/?petition=11)**

## LISTE Unite et action - CA Académique du S3 de Reims

1	<b>GIRARDIN</b>	Christophe	ua cer Hist.Géo	Col. Joliot Curie Reims
2	<b>SARRAZIN</b>	Patrick	ua agr Math.	Lyc. Colbert Reims
3	<b>FUSELIER</b>	Karine	ua cer Lettres Clas	Col. Bayard Charleville-Mézières
4	<b>ERNST</b>	René	st cer Lettres mod.	Lyc. C. de Troyes Troyes
5	<b>VOLLONDAT</b>	Célia	ua cer Lettres Mod.	Lyc. Roosevelt Reims
6	<b>BERTRAND</b>	Laurent	ua cer S. E. S.	Lyc. Bouchardon Chaumont
7	<b>DUPONT</b>	Chantal	ua cer Hist.Géo	Lyc. Chanzy Charleville-Mézières
8	<b>BOURGEOIS</b>	Guy	ua CPE	Lyc. Val de Murigny Reims
9	<b>BECRET</b>	Annie	st cer Hist.Géo	Lyc. Libergier Reims
10	<b>LOPEZ</b>	Frédéric	ua agr Phys. Appl.	Lyc. Val de Murigny Reims
11	<b>JOBERTIE</b>	Esther	st cer Lettres Clas.	Col. Attigny
12	<b>LEFEBVRE</b>	Yannick	ua cer Hist.Géo	Col. Joliot Curie Reims
13	<b>RICHOILLEY</b>	Jean-Claude	ua cer Hist.Géo	Col. Mourmelon le Grand
14	<b>GEORGES</b>	Joëlle	st agr Math.	Lyc. J. Jaurès Reims
15	<b>HERAU-DOSTAL</b>	Barbara	ua agr Math.	Lyc. Colbert Reims
16	<b>CUTRONA</b>	Elodie	ua DOC	Col. Schuman Reims
17	<b>LAGAUCHE</b>	Maryline	ua agr Hist.Géo	Lyc. Arago Reims
18	<b>BELLEIL</b>	François	ua cer Hist.Géo	TZR Reims
19	<b>RAMBOURG</b>	Aurora	st cer Anglais	Lyc. Roosevelt Reims
20	<b>DURDUX</b>	Jean-Claude	ua agr Eco Gestion	Retraité
21	<b>JANIN</b>	Didier	ua cer Math	Lyc. Bazin Charleville-Mézières
22	<b>GAMON</b>	Francis	ua agr Math.	Lyc. Herriot Sainte Savine
23	<b>PARVITTE</b>	Catherine	ua agr Anglais	Lyc. Bazin Charleville-Mézières
24	<b>AMY</b>	Maryse	ua cer Espagnol	Col. P. Fort Reims
25	<b>FLAMEN</b>	Jean Pierre	ua cert Hist.Géo	Retraité
26	<b>CHANOIR</b>	Yohan	ua agr Hist.Géo	Lyc. J. Jaurès Reims
27	<b>CHOLLET</b>	Christine	ua cer Lettres Clas	Col. Colbert Reims
28	<b>VIREY</b>	Anne	st cer Espagnol	TZR Reims
29	<b>THIROUX</b>	Karine	ua cer Lettres Mod.	Lyc. Colbert Reims
30	<b>SINOT</b>	Frédéric	ua PEGC Let. All.	Col. Grignon Fagnières
31	<b>MINOT</b>	Philippe	st cer Lettres mod.	Col. M. Bastié Reims
32	<b>ELIOT</b>	Jean Pierre	ua cer S. E. S.	Lyc. St Expuréry St Dizier
33	<b>HAAG</b>	Béatrice	st agr Math.	Lyc. Roosevelt Reims
34	<b>AKEAN</b>	Mekki	ua cer Math	Col. Verzy
35	<b>COURIVAUD</b>	Claude	st agr Math.	Col. Régnier Brienne le Château
36	<b>MIGNON</b>	Pascale	ua cer Anglais	Col. Colombey les deux Eglises
37	<b>BEL HADJ</b>	Kérim	ua CPE	Col. J. Jaurès Nogent sur Seine
38	<b>SABEG</b>	Samir	st cer Anglais	tzr Vouziers
39	<b>POIRIER</b>	Patrick	st COPSY	CIO Reims
40	<b>DONEGANI</b>	Raphael	ua cer Philo.	Lyc. St Expuréry St Dizier
41	<b>DURDUX</b>	Josette	ua cer Philo.	Lyc. Arago Reims
42	<b>MARRY</b>	Christian	ua cer Allemand	Retraité
43	<b>PATELLI</b>	Marie Rose	ua cer Anglais	Col. Chateauvillain
44	<b>CASTELLI</b>	José	ua CPE	Lyc. L. Bourgeois Epernay
45	<b>LIENARD</b>	David	st cer Arts Plastiques	Col. Sigy l'Abbaye
46	<b>PEDUZZI</b>	Maxime	ua agr Lettres Mod.	Lyc. Arago Reims
47	<b>AUBRY</b>	Nathalie	st cer Lettres Mod.	Col. Joliot Curie Reims
48	<b>MORELL</b>	Eric	ua cer Hist.Géo	Col. Braque Reims
49	<b>LEFEVRE</b>	Claude	ua agr Lettres Mod.	Col. Billa Tinquieux
50	<b>CHATEAUDON</b>	Mireille	ua cer Allemand	Col. La Noue St Dizier
51	<b>GUILLAUDEAU</b>	Michel	ua cer Math.	Col. Braque Reims
52	<b>VANBESIEEN</b>	Stéphane	st CPE	Lyc. Libergier Reims
53	<b>REDING</b>	Frédéric	st cer Hist.Géo	Col. Université Reims
54	<b>COTTON</b>	Liliane	ua cer SVT	Retraitée
55	<b>COUVREUR</b>	Jacques	st cer Eco Gestion	Lyc. Colbert Reims
56	<b>MENU</b>	Alain	ua cer S. E. S.	Lyc. Roosevelt Reims
57	<b>LASSALLE</b>	Christian	ua CPE	Rectorat de Reims
58	<b>CLEMENT</b>	Edith	ua cer Hist.Géo	Lyc. Bayen Châlons en Ch.
59	<b>BARCELO</b>	Jean-Marie	ua cer Doc.	Col. Brie Champenoise Mont.
60	<b>MONNIER</b>	Pascale	ua cer Lettres Mod.	Col. La Rochette Chaumont
61	<b>WOZNIAK</b>	Bernard	ua cer Hist.Géo	Col. Voie Châtelaine Arcis
62	<b>RALLET</b>	Daniel	ua agr S. E. S.	Retraité
63	<b>TAMBOLONI</b>	Jean-François	st cer GM Const.	Lyc. B. Pascal St Dizier
65	<b>BON</b>	Sophie	st Doc	Lyc. Libergier Reims

64	<b>MERIVOT</b>	Josette	ua cer Sc. Phys.	Retraîtée
66	<b>BARCELO</b>	Chantal	ua cer Math.	Lyc. Fontaine du Vé Sézanne
67	<b>PICARD DESTELAN</b>	Isabelle	ua cer Hist.Géo	Col. Pré Bréard Bazancourt
68	<b>LEFORT</b>	Olivier	ua cer Math.	Lyc. P. Verlaine Rethel
69	<b>SAINGERY</b>	Françoise	ua cer Phys. Appl.	Retraîtée
70	<b>LOPEZ</b>	Brigitte	ua cer Doc.	Lyc. Val de Murigny Reims
71	<b>MAGNIER</b>	Christophe	st cer Sc. Phys.	Col. Montmort Lucy
72	<b>POMMARET</b>	Claudine	ua cer Lettres Mod.	Col. La Chapelle St Luc
73	<b>PELLE</b>	James	ua cer Eco Gestion	Retraîtée
74	<b>POLLATZ</b>	Michèle	ua cer SVT	Col. Asfeld-Château Porcien
75	<b>LAMBERT SCHMITT</b>	Marie France	ua cer Anglais	Col. Dormans
76	<b>CHARRIERE</b>	Daniel	ua COPSY	CIO Troyes
77	<b>URREA</b>	Pascale	ua cer Arts Plast.	Col. M. Bastié Reims
78	<b>MAHOUT</b>	Jérôme	ua agr S. E. S.	Lyc. Libergier Reims
79	<b>THIBAULT</b>	Frédéric	ua agr Philo.	Lyc. Vauban Givet
80	<b>BEAUMALE</b>	Annick	ua cer Doc.	Retraîtée

## **Profession de foi.**

### **UNITE ET ACTION : DEBATTRE pour CONSTRUIRE et AGIR ENSEMBLE**

Au SNES, nous sommes loin d'être toujours unanimes ou consensuels, parce que nous avons choisi le débat d'idées et le respect de nos différences dans la confrontation des points de vue.

Nous devons rechercher en permanence les moyens de faire vivre un travail collectif fondé sur l'écoute, l'échange, la prise en compte des aspirations de chacun et la synthèse de revendications parfois contradictoires. C'est le sens même d'Unité et Action, courant de pensée majoritaire au SNES, créé pour rassembler les syndiqués et pour construire un syndicalisme d'action de masse, mais un syndicalisme qui assume ses responsabilités sans pour autant conduire la profession dans des actions risquées et sans lendemain, en expliquant toujours les conséquences de nos décisions. Un syndicalisme indépendant, réformateur et, forcément, dérangeant. Pour Unité et Action les militants syndicaux doivent avoir l'ambition de mettre en échec toutes les tentatives de diviser ou d'affaiblir notre syndicat. Au S3 de Reims, nous voulons continuer à développer une démarche unitaire sans pour autant en rabattre sur nos valeurs et nos exigences.

Au SNES, Unité et Action a la responsabilité de faire avancer un projet éducatif qui réponde aux attentes des jeunes, aux besoins sociaux et assure à tous le droit à l'Éducation, de construire des réponses alternatives à la pensée libérale de mondialisation et de marchandisation de la formation et de la recherche, de défendre et de promouvoir les services publics et la laïcité, de défendre et faire respecter les statuts, d'améliorer les conditions de travail et de carrière de l'ensemble des collègues. Revendiquant de véritables transformations, nous ne séparons pas ces exigences de celles des moyens qui les permettent.

Pour cela, Unité et Action pèse de tout son poids pour que le SNES et la FSU aient toute leur place et soient à l'initiative dans le mouvement social. C'est pour cela que nous avons su construire le rapport de force qui vient de faire reculer Xavier Darcos « en accord » avec Nicolas Sarkozy sur le calendrier de la réforme des lycées, et sur certains aspects très négatifs de cette réforme. C'est dans ce sens que nous continuerons à agir sur les questions de décentralisation et de déconcentration, sur les droits des personnels précaires, sur les retraites, sur la sécurité sociale, sur l'amélioration des carrières (avancement, promotions...). Notre action sera, comme elle l'a toujours été, guidée par les positions et les revendications arrêtées dans nos congrès, et c'est ce syndicalisme qui, avec plus de 59% des voix, vient d'être légitimé dans notre académie aux élections professionnelles.

Ensemble à U et A, nous bâtissons dans l'indépendance un patrimoine de réflexions et de revendications, nous construisons les démarches qui fondent l'importance du SNES :

- ✦ Pari de l'intelligence en affirmant le rôle fondamental de l'éducation, de la culture, des savoirs ;
  - ✦ Volonté de trouver des solutions d'urgence et durables aux difficultés scolaires ;
  - ✦ Ambition de transformer le système éducatif de façon à assurer à tous les jeunes une formation générale initiale commune et une qualification professionnelle de haut niveau et de qualité ;
  - ✦ Faire reconnaître la place de toutes les catégories, la qualification de chacun, la dignité de tous dans la sécurité et dans le respect de nos métiers ;
  - ✦ Promouvoir une véritable réduction de la charge de travail pour tous ;
- Promouvoir l'emploi public au cœur de la défense des services publics et de leurs personnels, mais aussi au cœur de la lutte contre le chômage et la précarité sous toutes ses formes...

Pourtant la reconnaissance que la profession nous accorde ne saurait masquer les difficultés à attirer et fidéliser les nouveaux syndiqués, alors ensemble continuons le travail pour faire gagner le SNES et, à travers lui, l'ensemble de la profession.

**Nous appelons à voter UNITE ET ACTION.**

## Renouvellement de la direction nationale, de la direction académique et des directions départementales.

Les élections internes du SNES, pour renouveler vos directions syndicales sont fixées au mois de Mai 2009.

Le bulletin de vote sera unique pour les trois votes.

Dans l'académie, une seule liste se présente : la liste Unité et Action et comportant des camarades ne se réclamant d'aucune tendance. Dans les Ardennes et la Marne le renouvellement des bureaux départementaux se fera en même temps. Vous trouverez dans ce bulletin la profession de foi et la liste des candidats de la CA Académique.

Le dépouillement se fera en juin. Pensez à faire parvenir vos votes ou résultats largement avant (lors du vote sur le rapport d'activité, une trentaine de syndiqués n'ont pas pu voir leur vote validé faute de réception le jour du dépouillement.



### Impressions d'une néophyte au congrès national.

Quelques ingrédients de préparation :

- ◆ participation obligatoire au congrès académique (même si Chaumont, je vous l'accorde, est moins exotique que Perpignan... encore que...);
- ◆ préparation de motions à défendre pour se faire les dents (et dans certains secteurs, y'a du boulot...);
- ◆ être prêt psychologiquement à passer une nuit en train couchette...;
- ◆ le meilleur pour la fin : la soirée de gala (avec danseuses et repas fin) pendant laquelle vous découvrirez, sur la piste de danse, la face cachée de certains responsables académiques du SNES... non, non, non, n'essayez pas de me soudoyer, je ne citerai pas de noms !



tés dans les différentes académies. Avec un peu de chance, vous aurez le droit de parler dans le micro (et même en commission sur les thèmes, comme certaines salles sont immenses, c'est très impressionnant). Avec encore plus de chance, vous pourrez parler à la tribune pendant les séances plénières. 500 à 600 personnes dans la salle, ça fait peur... Très facile, finalement, si on fait aussi abstraction de la caméra, des micros, de la tribune de responsables syndicaux à trois mètres... Mais c'est aussi ça la démocratie telle que la conçoit le SNES : la possibilité de laisser s'exprimer tout le monde, débutants et militants aguerris. Les congrès sont l'occasion donnée à chacun d'entre vous de s'exprimer, alors n'hésitez pas, la prochaine fois venez nombreux représenter votre académie !

**Elodie Cutrona.**

Ces ingrédients réunis, vous pouvez tester votre premier congrès national avec ses commissions interminables, et pourtant nécessaires pour arriver à un consensus entre les textes vo

### Retraité et toujours adhérent au SNES.

Le congrès national de Perpignan vient de se terminer et nous avons pu constater la présence très active des collègues aujourd'hui retraités. L'un des objectifs est de faire porter les revendications spécifiques des retraités par le syndicat, c'est aussi de permettre la transmission des expériences et de la mémoire du syndicat. Dans le thème 4 sur le syndicalisme, il est dit que les retraités doivent trouver toute leur place dans le SNES, mais sans pour autant se substituer aux actifs, en remplissant les fonctions exécutives du secrétariat aux niveaux départemental et académique. C'est bien le sens que nous donnons à notre liste à la CA Académique qui comprend des camarades retraités. Alors, oui, ce n'est pas parce que la vie au travail s'arrête que la vie active doit cesser. Alors, n'hésitez pas continuez à adhérer et à participer à la vie de votre syndicat.

**Christophe Girardin.**



### Le congrès, un moment de démocratie.

Après les congrès qui ont eu lieu dans chaque académie, le SNES a tenu son congrès national à Perpignan du 23 au 27 mars.

La présence de délégués de chaque académie a permis de faire une synthèse et de définir les mandats du SNES, positions et revendications que défendra le SNES, pour les deux années à venir. Nous publierons ces mandats sur notre site académique dès que qu'ils seront disponibles.



## Pour une alternative économique.

La crise du capitalisme ravage les économies des pays dits développés et encore plus les économies émergentes et les économies des pays du tiers monde :

- elle détruit les emplois, accroît l'insuffisance alimentaire, la dépendance économique ;
- elle accroît encore les inégalités ;
- elle augmente le chômage, notamment des jeunes et des femmes ;
- elle réduit le pouvoir d'achat des salariés et des retraités...
- elle touche plus particulièrement les classes populaires mais n'épargne pas les classes moyennes.

Cette crise du capitalisme est inhérente à sa nature, elle est mondiale. La libre circulation des capitaux a permis la mondialisation d'un capitalisme financiarisé piloté par la recherche de profits financiers poussant à la surexploitation de la main d'œuvre, la réduction des services publics, la remise en cause du droit du travail ... (Total qui a réalisé 15 milliards d'euros de bénéfices en 2008 vient d'annoncer 550 suppressions d'emplois !)

Cette financiarisation a été et est toujours le moyen de faire davantage de profit. C'est la création d'une richesse artificielle qui n'est pas le résultat de la production de biens et de services. Spéculer en bourse, sur le cours des monnaies, le cours des matières premières est le moyen de s'enrichir pour une petite minorité au détriment du plus grande nombre. Les fonds de pension et les fonds spéculatifs (hedges funds) en sont des outils déterminants.

Les politiques mises en œuvre pour lutter contre la crise ne sont pas à la hauteur :

\* l'attitude nationale des dirigeants politiques, ainsi les mesures prises par le nouveau Président des Etats-Unis et le budget fédéral qui vient d'être élaboré mettent en avant l'exclusivité nationale,

\* l'Union Européenne dont on pourrait légitimement espérer une politique commune se résume à un minimum de concertation et à des désaccords sur la nécessité de relancer la demande par le pouvoir d'achat. Les nouveaux pays membres sont les plus en difficulté dans l'indifférence des autres.

En France, cette crise est aggravée par la politique économique menée depuis plusieurs années et notamment depuis l'élection présidentielle de 2007.

Le pouvoir n'a pas voulu, pendant longtemps, utiliser le mot récession, la situation se dégrade vite, la politique du gouvernement et du Président de la République aggrave la crise et ses conséquences sur l'économie de notre pays :

- baisse de la production (- 0,8%) ; combien en 2009 ?
- près de 500 000 chômeurs supplémentaires ; combien à la fin de l'année ?
- mise au chômage technique ;
- déflation rampante, pour le moment...;
- augmentation du nombre de pauvres ; 7 000 000 de personnes sont en situation de pauvreté : jeunes sans emploi, précaires, salariés tra-



vaillant à temps partiel, familles monoparentales, personnes âgées et de plus en plus de chômeurs...

Pendant ce temps, les riches restent résolument riches et Total et bien d'autres continuent d'engranger des bénéfices énormes.

Le pouvoir et le patronat refusent une véritable relance de la consommation notamment pour les catégories sociales en difficulté ; ils en restent au dogme de l'entreprise qui doit être compétitive coûte que coûte. Ils en profitent pour réduire les droits sociaux et la protection des salariés. Il faut une autre politique économique et sociale !

Dès maintenant, un premier signe fort serait l'abandon de la loi TEPA (travail, emploi, pouvoir d'achat), d'un coût de 15 milliards d'euros, qui a créé, entre autre, le bouclier fiscal, l'exonération des charges sur les heures supplémentaires ( soit un manque à gagner pour l'Etat et les organismes sociaux de 2,8 milliards en 2008), sans pour autant faire reculer le chômage, même avant l'explosion de la crise.

D'autres signes forts seraient l'abandon de la suppression de postes dans la fonction publique, le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires, le développement des services publics sources d'égalité et de progrès social, la restauration d'un véritable dialogue social ...

Une relance par la consommation des ménages est une nécessité.

Les aides pour sauver le système bancaire doivent amener au développement d'un pôle public bancaire dont les missions seraient notamment :

- la surveillance des banques, des opérations bancaires ;
- la lutte contre les paradis fiscaux, où qu'ils soient ;
- l'orientation du crédit vers la production et la consommation et non vers des opérations spéculatives ;
- l'aide au désendettement des ménages les plus pauvres ;
- le développement du micro crédit ...

Il faut donner des droits nouveaux aux citoyens et aux salariés et en même temps les moyens de les utiliser.

Il faut lancer de grands programmes d'équipements structurants en matière de transports collectifs, de santé, de technologies nouvelles, de développement durable ...

Ces mesures sont urgentes sinon la sortie de crise sera plus longue et douloureuse pour de plus en plus de citoyens. Cette sortie ne peut être durable si l'on se contente d'aménager le système capitaliste actuel : recherche du profit à tout prix, mondialisation pour renforcer l'exploitation capitaliste, mépris de l'individu ... sont des concepts et des pratiques qui doivent disparaître ...

Pourquoi ne pas promouvoir un système économique et social qui donnerait la priorité à l'emploi, à un développement économique, social et écologique équilibré ?

Pourquoi ne pas promouvoir un système politique et économique où chacun pourrait être un acteur citoyen de la vie publique et un acteur citoyen dans son entreprise, son administration ?

S'il n'appartient pas à un syndicat de définir un projet politique, il doit pouvoir donner un avis et participer à la réflexion collective pour mettre fin à l'exploitation que nous connaissons actuellement.

**Jean Claude Durdux.**

## CTPA DU 18 MARS : une rentrée encore difficile pour les lycées.

L'ordre du jour concernait essentiellement la préparation de rentrée dans les LEGT et les LP.

**RAPPEL en quelques chiffres :** pour une prévision de baisse d'effectifs de 749 élèves, les lycées doivent rendre 95 emplois, soit une suppression de poste pour 7,8 élèves en moins.

Il y a **38 LEGT dans notre académie** : 31 d'entre eux perdent des postes (cela va d'une suppression d'un poste à 9 suppressions). La ponction est sévère pour les lycées Jean Moulin de Revin, Pierre Bayle de Sedan, Val de Murigny à Reims, Bouchardon à Chaumont les Lombards à Troyes et on pourrait égrener toute la liste Saint Exupéry à Saint Dizier, Marie De Champagne à Troyes ou Léon Bourgeois à Epernay etc... certains lycées ont subi une lourde ponction l'an passé, d'autres peuvent s'attendre à la subir dans les années à venir si rien ne change dans la politique gouvernementale. Toutes les dotations ont été revues à la baisse à l'exception de quelques lycées ( ils se comptent sur les doigts d'une main...) qui peuvent récupérer quelques heures en heures postes ou en heures supplémentaires.

Au delà de ces chiffres, ce sont aussi des **cartes scolaires** pour les collègues, 44 au total, avec des incertitudes lourdes de réaffectation dans les disciplines industrielles, en allemand, en philosophie également. Cela veut dire aussi, pour tout le monde, des conditions de travail toujours difficiles liées d'abord à la lourdeur des effectifs notamment en classe de seconde. Cependant, pour cette rentrée 2009, le rectorat prévoit la fermeture de 4 divisions au total ( Pierre Bayle Sedan, Marc Chagall Reims, Godart Roger Epernay, De Gaulle Chaumont ) ; c'est moins que l'an passé avec une prévision de fermeture de 18 divisions. Nous continuons à demander une baisse des effectifs ( pas plus de 30 élèves par classe ) et donc la création de divisions...

Par contre, il faudra être attentif aux **places disponibles en classe de terminale**. En effet, pas moins

de 30 divisions sont supprimées et, dans certaines situations, quand il reste par exemple une seule TES ou une seule TL et, compte tenu des élèves montants de première, les affectations des lycéens ayant échoué au baccalauréat risquent fort d'être problématiques dans certains lycées.

Cette année, contrairement à la rentrée précédente, il n'y a **pas eu de suppressions de postes pour les transformer en heures supplémentaires années** au nom de la profession de foi sarkosyste du « travailler plus pour gagner plus ». Cependant, on ne peut se satisfaire de ce constat. En effet, si globalement le contingent académique des HSA reste autour de 11,5% de la dotation, la situation est assez diversifiée dans les établissements : des lycées fonctionnent encore avec un taux élevé, plus de 15% d'HSA. Bien sûr, il faut y inclure les heures pondérées du postbac et les premières chaires mais il n'en demeure pas moins que, dans certaines disciplines, il y a inflation d'heures supplémentaires, ce qui justifierait des demandes de créations de postes ou au moins de BMP. C'est une revendication à porter dans les conseils d'administration. D'autant qu'une pratique semble se généraliser : c'est la multiplication des compléments de services dans une discipline avec par ailleurs des heures supplémentaires à assurer dans cette même discipline. Il faut dans ces situations refuser collectivement les heures (au delà de celle qui peut être imposée) pour éviter aux collègues concernés de devoir « se partager entre 2 établissements ».

Une fois de plus, au cours de ce CTPA, la FSU s'est trouvée un peu seule pour défendre le dossier des lycées, parfois au cas par cas ; quand les **S1 des lycées répondent à nos enquêtes, nous sommes en capacité face au recteur et à l'administration de pointer les problèmes et d'avoir des demandes précises. Nous sommes parfois entendus.**

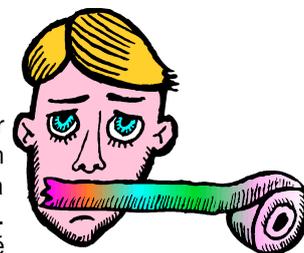
Chantal Dupont.

## La liberté d'expression revue et corrigée par quelques maires.

Il ne vous aura pas échappé que le Maire UMP de Colmar a privé de subvention pour l'année scolaire en cours l'ensemble des élèves du lycée Camille See de sa ville, mettant en péril des projets déjà bien avancés (voir article de Rue 89 du 2/4/2009), montrant en cela un profond attachement à cette liberté fondamentale qu'est celle d'expression et d'opinion. Le chef d'établissement, même si nous trouvons ses propos contestables a au moins tenté de défendre l'intérêt de la communauté éducative, peine perdue.

Par contre, la discrétion étant de mise, vous n'êtes sans doute pas informé de cette mésaventure d'un éco-collège d'une petite ville de la Marne où un projet de ramassage de bouteille pour travailler sur plastique eau et pollution a attiré l'ire du directeur de l'usine installé sur la commune, qui s'adressant au maire, l'a sommé d'intervenir auprès du chef d'établissement, faute de quoi, la délocalisation de l'usine se ferait. L'intervention fut faite. Résultat, ce projet pédagogique est définitivement arrêté avec la consigne impérative du silence radio, on ne l'apprend que sur l'éco blog du collège. Courage, fuyons ! Vive l'écologie pratique !

Encore une belle preuve de ce que la liberté d'expression est réellement menacé par ceux qui au contraire devrait la défendre.



Christophe Girardin.

## Mission impossible.

Le ministère a déjà formulé le constat que le système des remplacements dans l'éducation nationale fonctionne mal. Pour une fois, nous sommes d'accord.

Le ministère a malheureusement décidé d'aggraver la situation... Assurer les remplacements de courtes et moyennes durées dans l'académie confine désormais à la quadrature du cercle dans certaines matières : la situation est catastrophique en Mathématiques et en Lettres Classiques, tendue dans la plupart des autres disciplines.

La situation va très probablement se dégrader avec la suppression de 78 équivalents temps pleins parmi les TZR de l'académie. Ces suppressions de moyens ne se solderont pas forcément par des suppressions de postes, puisqu'elles signifieront simplement que les postes de TZR libérés ne seront simplement pas remis au mouvement. En gros, 10 % des capacités de remplacement du rectorat disparaissent alors que les besoins en matière de remplacement restent sensiblement les mêmes.

Le problème se posait déjà depuis deux ans et des « pistes » avaient été lancées par le ministère et le rectorat afin de gérer la pénurie. La première piste avait été tracée en juillet 2008 lorsque Xavier Darcos avait annoncé la mise en place d'une « agence Nationale du Remplacement ». Depuis, plus rien... si ce n'est que le Ministère cherche un futur directeur ! Le rectorat avait évoqué l'élargissement des zones de remplacement. Il semble que cette piste ne soit désormais plus à l'ordre du jour. La « piste » d'une remise à plat de la répartition des TZR de l'académie par l'intermédiaire de cartes scolaire un temps annoncée, semble être abandonnée...



Il est cependant difficile de se faire une idée précise des projets du rectorat, ce dernier restant assez discret sur ses intentions. A l'heure actuelle, on peut cependant établir que beaucoup de pistes ont été annoncées, et qu'aucune mise en œuvre concrète n'aura lieu. Dans la mesure où ces mesures avaient peu de chances d'améliorer la situation des personnels, on ne peut que se réjouir de ces abandons. Le rectorat doit cependant faire son travail et assurer le remplacement des personnels : « faire mieux avec moins ».

### Alors ?

Alors on envoie des TZR effectuer des remplacements... Des TZR de Sciences Physiques enseigner les Mathématiques (y compris en série S), des TZR de Lettres Modernes enseigner les Lettres Classiques...

Le TZR ne s'estime pas compétent ? On ne lui offre pas le choix, le rectorat (et probablement les IPR) considérant que le principal étant d'avoir un prof devant les élèves, peu importe ses capacités dans la discipline.

On demande désormais à certains TZR de fournir le détail de leur licence afin de décider pour eux de leurs capacités à enseigner une autre discipline. Il est même arrivé que le rectorat s'adresse directement aux universités pour obtenir ce document...

Dans l'état actuel des choses, la seule piste ouverte est donc celle du système « D » (voir article René Ernst p 5) et de la bivalence (polyvalence ?) pour les TZR au détriment de la qualité de l'enseignement. On demande au rectorat d'être plus efficace ? il fait donc feu de tout bois, c'est son travail. Il est regrettable que ces « bricolages » s'effectuent avec l'accord tacite des inspecteurs. Le corps d'inspection a théoriquement pour rôle de veiller à la qualité de l'enseignement prodigué, accepter ainsi l'envoi de professeurs non-qualifiés devant des élèves représente un renoncement.

**François Belleil.**

## Le charabia des langues.

Les LV sont bien souvent le laboratoire de l'EN : on teste, on expérimente, on commence un projet, on l'arrête aussitôt sans expliquer... Les récentes annonces de Xavier Darcos montrent que ce gouvernement veut faire perdurer cette ambiance d'incertitude et de déstabilisation des enseignants de LV. Pourquoi créer des stages d'anglais pendant les vacances quand les effectifs en classe descendent rarement en dessous de 35 élèves ? Pourquoi mettre des heures d'anglais pendant les vacances quand les enseignants de LV ne disposent que de 2 heures hebdomadaires dans la majorité des sections en lycée ? Pourquoi ne tend-on pas vers le bilinguisme en dehors des vacances scolaires ?

Le SNES a voté lors du congrès national de Perpignan nombre de motions rappelant ses positions face aux nombreuses attaques dont nous sommes victimes. Elles ont été présentées en partie lors du stage langues vivantes du lundi 30 mars qui a réuni une soixantaine de personnes. L'anglais, l'allemand et l'espagnol étaient représentés. Ce stage syndical a été animé par Bruno Auer, venu du S4 pour l'occasion. De nombreuses inquiétudes et incertitudes communes ont été abordées. Nous avons commencé par la question épineuse de la validation du niveau A2 pour l'obtention du DNB. Pourquoi valider un niveau A2 alors que le CECR préconise un niveau B1 en fin de 3ème ? Comment faire le grand écart entre les aberrations administratives ?

Nous avons ensuite enchaîné avec les certifications. Pourquoi un fonctionnaire devrait-il travailler pour une boîte privée (comme Cambridge ou Cervantès) et ne pas pouvoir assurer ses cours « normaux » pendant ce temps-là ? Ses élèves ne sont-ils pas

prioritaires sur les intérêts financiers de ces organismes ?

La réforme des bacs STG et ST2S a également été abordée. L'épreuve de compréhension orale disparaît purement et simplement du bac STG alors qu'il n'y a eu aucun bilan de ce qui a été fait les années précédentes.

Nous nous sommes ensuite penchés sur plusieurs autres « nouveautés » sorties tout droit du chapeau de nos administrations : les stages « intensifs » d'anglais pendant les vacances, les enseignants à qui on demande de payer leur séjour linguistique lorsqu'ils accompagnent les élèves, les groupes de compétences et les adaptations nécessaires pour qu'ils ressemblent à quelque chose, la notion de « vingtaine » qui reste très variable d'un établissement à l'autre pour les dédoublements de LV en terminale... (liste non exhaustive !)

L'un des intérêts de ces stages est la rencontre de collègues avec lesquels nous faisons connaissance. Ensemble, nous partageons notre désarroi et essayons de trouver des solutions communes. Ce qui a marché pour les uns peut très bien aussi fonctionner pour les autres, avec ou sans adaptation. On se rend aussi compte de ce que vivent les collègues au quotidien car, en LV, on peut dire que nous sommes très souvent les cobayes des nouvelles « expérimentations » et que le flou administratif règne en ce domaine. Dans le doute, on impose, on menace, on sanctionne... que dire de cette chef d'établissement qui a refusé de payer les oraux (CCF) du bac STG aux profs de langues sous le fallacieux prétexte qu'on ne lui avait pas donné les « moyens » de le faire ! De qui se moque-t-on ?

**Aurore Rambourg.**



## SNES, Syndicat, Solidarité...

La solidarité n'est peut-être plus une valeur à la mode par les temps qui courent, mais c'est une valeur à laquelle je crois et que je retrouve au sein de mon syndicat, le Snes.

C'est évidemment une des valeurs fondatrices du syndicalisme, et pour nous, militants, elle est tellement évidente, tellement intégrée que nous pouvons oublier de la mettre en avant autant qu'elle le devrait. Elle est présente au sein de toutes nos actions.

Solidarité, bien sûr, quand nous conseillons, soutenons ou défendons un enseignant venu nous trouver pour une difficulté à faire reconnaître un droit, un conflit avec la hiérarchie, et une injustice subie... Mais gardons aussi en mémoire qu'aider un collègue en difficulté c'est aider tous les collègues et chacun d'entre eux ! Laisser un collègue dans le besoin, laisser quelqu'un voir ses droits bafoués, c'est une menace pour tous.

Solidarité, aussi, quand nous diffusons des informations. Des militants épluchent les circulaires (sur les mutations, le fonctionnement des établissements par exemple) et en font des synthèses qu'ils diffusent au collègues avec des conseils. Lorsque j'ai commencé dans le métier, je croyais qu'un militant du Snes savait tout sur la carrière, les droits, le fonctionnement de l'éducation nationale. Maintenant je sais que ce n'est pas exact. En fait, les militants mutualisent leurs compétences et leurs connaissances. Individuellement, nous ne savons pas tout, nous le reconnaissons humblement, mais ensemble nous en savons beaucoup et nous pouvons beaucoup au service des collègues, du métier et des valeurs que nous défendons. Et si chacun devait tout lire tout seul ou se baser sur les bruits de salle des profs ou les conseils « avisés » de son chef d'établissement ?

Solidarité, toujours, quand les commissaires paritaires siègent en commissions et en groupe de travail. Cela paraît évident quand nous défendons une situation particulière, sur une contestation de note administrative par exemple. Mais les commissaires paritaires sont aussi les représentants de toute la profession. L'année dernière, le rectorat voulait que les collègues qui avaient réussi les concours de l'agrégation et de chef d'établissement conservent leur promotion d'échelon pour les quelques-uns qui ne validaient pas leur stage ne soient pas privé de celle-ci s'ils réintégraient leur corps d'origine. Mais ces promotions étaient d'habitude distribuées aux autres collègues. Le Snes a fait une proposition au rectorat qui permettait de conserver les promotions pour les collègues qui revenaient dans leurs corps mais de distribuer celles des collègues qui seraient validés. Ainsi, nous avons sauvé des possibilités de promotion qui pourront bénéficier à tous.

Que sont les cotisations que nous demandons à nos syndiqués dans tout cela ? Le premier et le plus simple geste solidaire. Simplement la mutualisation de ressources qui permettent aux militants d'avoir les moyens d'agir.

Et maintenant petit travail d'imagination. Imaginez une éducation nationale sans un syndicat fort : chacun devrait résoudre ses difficultés seul face à la hiérarchie et à l'administration, s'informer seul, défendre sa profession seul ... Aucune force pour s'opposer aux mesures destructrices pilotées par des idéologies libérales ou individualistes, voire des lubies de ministres ou de membres de cabinets.

**Yannick Lefebvre.**



## Néo-titulaires : quelques avancées.

Dans le précédent bulletin, nous avons évoqué la lourdeur de la formation des néo-titulaires et le silence du rectorat à nos courriers les alertant de la situation de nos jeunes collègues.

Finalement, le Recteur a proposé de nous rencontrer le 20 février dernier pour nous exposer les améliorations envisagées pour la formation des néo-titulaires. Cette rencontre a eu lieu suite à une enquête que le rectorat a faite auprès des NT1.

Le Recteur a donc décidé que l'an prochain, tous les NT1 en poste fixe (et TZR affectés à l'année) se verraient « libérés » de cours le mardi afin de pouvoir suivre leur formation. Si nous ne pouvons que saluer cette avancée, il n'en reste pas moins que les NT1 devront cumuler un service de 15 à 18 heures, voire plus, et 120 heures de formation, même si, quelques évolutions seront faites en ce domaine. Ainsi, les 70 h de formation dispensées par le rectorat seront divisées en 42 h obligatoires (dont 15 h avec le professeur référent, 6h de stage école et 6 h de stage ASH) et 30 heures volontaires (les stages établissements pourront entrer dans ces heures). Si nous sommes prêts à estimer que volontaire ne signifie pas « je ne fais rien », cela ne doit en tout cas se résumer à « volontaire obligatoire », même si cela doit être pris en compte dans le cadre de l'inspection. En bref, une solution intermédiaire devra être trouvée et nous y serons attentifs. Nous avons déjà demandé une audience auprès de l'IUFM, qui prend en charge l'autre partie de la formation, pour solliciter des améliorations de leur côté aussi.

Si bloquer une journée pour la formation évitera les absences répétées dans les établissements, ce que certains néo-titulaires ont très mal vécu cette année, il n'en reste pas moins que la charge de travail sera toute relative car leur emploi du temps devra être condensé sur 3 jours et demi. Nous avons donc rappelé au Recteur notre demande de voir nos jeunes collègues « dédommagés » pour ce surcroît de travail. Dans certaines académies, les néo-titulaires se voient attribués une décharge de 2 heures pour leur permettre de cumuler formation et service... qui ne se limite jamais aux heures de cours !

En ce qui concerne les NT2, puisqu'effectivement ils auront encore droit à une formation, au cas où ils penseraient en avoir fini, le rectorat, après avoir suggéré de libérer une journée dans la semaine, a finalement considéré, allant dans le sens d'un courrier que nous lui avons adressé fin mars et suite à une question du SNES en CTPA, que cela ne serait pas nécessaire puisque la formation ne serait plus que de 50 heures.

Il est vrai que cette première promotion aura essuyé les plâtres du nouveau cahier des charges de la formation, d'abord en IUFM, puis en NT1...et encore l'an prochain en NT2... Nous ne manquerons pas d'être à leurs côtés.

**Esther Jobertie.**

